



Communiqué du Maire du vendredi 1^{er} mai 2020

Chères Ablonaises, chers Ablonais,

Après l'intervention du premier ministre du 28 avril dernier je souhaite vous apporter des éléments d'informations concernant les répercussions sur notre Ville.

Au sujet des masques qui devraient être fournis par l'Etat comme l'avaient déclaré successivement le président de la République il y a six semaines, puis Edouard Philippe plus récemment, nous constatons qu'à ce jour aucun équipement n'est à notre disposition, (ni masques, ni gants, ni gel hydro-alcoolique).

Le Département devait en partie y remédier à compter du 28 avril par la livraison des masques, mais seule la Région nous en a fourni. Ils ont été distribués prioritairement aux professions de santé par le biais de nos deux pharmacies, aux commerçants, puis le 29 avril aux Ablonais par une distribution en gare, privilégiant les personnes se rendant au travail. Moralité, il ne suffit pas de promettre mais d'agir !

Concernant la fourniture plus générale de masques à la population, devant être de la responsabilité de l'Etat, le recours systématique aux Maires est de mon point de vue, un aveu de faiblesse de nos gouvernants.

Pour y remédier, j'ai pris l'initiative d'en commander 6000 en tissus lavables et réutilisables. J'espère les réceptionner très vite pour en assurer la distribution avant le terme du déconfinement.

Celui-ci se fera en fonction de zones définies. Notre Région «Ile de France» très touchée et classée zone rouge, ne sera peut-être pas libérée le 11 mai. La décision définitive sera prise le 7 mai par les autorités.

Lundi 4 mai, un entretien en audioconférence avec le préfet, le Président du territoire, le Président du Val de Marne, le représentant de l'Agence Régionale de Santé et la direction académique évaluera les conditions d'un éventuel déconfinement. Je compte aborder avec notre préfet la situation Ablonaise et le délicat sujet de la réouverture de nos écoles. Si l'avis des maires est pris en compte c'est bien le préfet qui décidera en dernier ressort.

Ce sujet majeur est un préalable au redémarrage de notre économie. Les directrices d'établissements que j'ai consultées et interrogées attendent consignes et conditions de reprise fixées par l'Education nationale alors que côté parents les avis divergent entre garde d'enfants et reprise du travail.

En attendant, nous avons fait le point avec les élus et les services concernés de la ville pour évaluer nos capacités d'accueil au regard des mesures sanitaires à mettre en place, dont les encadrants disponibles. Le maintien du « péri-scolaire » impose d'assurer l'accueil des élèves, la parfaite désinfection et le nettoyage des locaux. L'ensemble de cette réflexion se fait en étroite collaboration avec les directrices d'écoles et les parents d'élèves.

Si les réouvertures devaient être confirmées, la commune s'organisera, selon les préconisations recommandées par les services de l'Etat, pour assurer aux enfants, au personnel communal et éducatif un maximum de garanties.

Malgré la mise en place et l'application de toutes ces mesures d'hygiène et de distanciation sociale (ou « barrières »), il me paraît très difficile, voire impossible de faire respecter l'ensemble de ces dispositions aux jeunes enfants.

A titre personnel, je suis favorable à un retour à la normale bâti sur la confiance et la responsabilité de chaque citoyen à respecter les bonnes mesures. Nous sommes conscients d'un besoin de reprise d'activité du pays pour l'économie, mais uniquement avec la prise en compte de notre santé.

Concernant la réouverture des écoles je rejoins de très nombreux Maires, et directeurs d'établissements très réservés sur les possibilités d'accueil.

Le risque zéro n'existant pas, soyez assurés de notre détermination à apporter aux enfants et à l'ensemble des personnels, les meilleures conditions de sécurité sanitaire pour le bien-être et la santé de tous.



Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

